

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à  
J.-B. CLOUTIER, 14<sup>s</sup>, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE.**—ACTES OFFICIELS : Délimitations de municipalités scolaires.—Rapport de l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1889-90, suite et fin.—PÉDAGOGIE : Les conférences d'instituteurs.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictées et exercices de grammaire.—II, Le Chasseur.—III, Dictée.—La cour au dix-huitième siècle.—Arithmétique.—Problèmes.—Algèbre.—Devoir d'élève.—Petite revue.—Bulletin géographique.—Témoignage flatteur.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

#### *Délimitation de municipalités scolaires.*

Détacher de la municipalité de "Forsyth" (Saint Evariste), comté de Beauce, les dix premiers lots sud-est des rangs 10, 11, 12, 13 et 14 du canton d'Adstock, et les annexer à la municipalité scolaire d'"Adstock," dans le même comté.

#### Rapport de l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1889-90

(Suite et fin)

Sur l'article 6 de l'ordre du jour, à la discussion duquel prirent part MM. les inspec-

teurs Lyster, Hubbard, Dupuis et Nantel, il est résolu sur proposition de M. Grondin, appuyé par M. Bégin :

" Que l'article 2057 des Statuts refondus de Québec (art. 260 du code de l'Instruction publique) soit amendé de manière à établir clairement le droit des commissaires d'écoles d'exproprier le terrain voisin d'un emplacement déjà bâti, mais dont les dimensions ne sont pas suffisantes, de manière à former un emplacement de grandeur suffisante d'après l'opinion et la sanction du surintendant de l'Instruction publique."

Il est ensuite proposé par M. McGown, appuyé par M. Hubbard, et résolu :

" Que les inspecteurs d'écoles réunis en convention expriment leur haute estime de la valeur du congrès et leur reconnaissance au gouvernement qui a fourni les fonds nécessaires à son succès ;

" Que, pour obtenir plus d'efficacité de la part des écoles primaires de cette province, il est absolument nécessaire d'augmenter le fonds des écoles publiques, tel que demandé par une résolution précédente."

Le sujet se rapportant au fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire ayant été traité par MM. Steuson,

Brault, Lippens et Dupuis, il est proposé par M. Grondin, appuyé par M. Bégin, et résolu unanimement :

“ Que les inspecteurs ne jugent pas à propos de suggérer maintenant que la loi actuelle du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire soit amendée.”

La question des *modifications à apporter aux lois scolaires* est ensuite discutée par le révérend M. Rexford, MM. Lippens, Demers, Hubbard et McGown. Divers projets d'amendements aux articles 2040, 2055, 2180, etc., des S. R. P. Q., sont présentés et laissés à l'étude, et le congrès attire l'attention sur l'injustice qui paraît résulter du fait que l'article 157 du code de l'Instruction publique (article 1996 des S. R. P. Q.) permet à un contribuable d'une municipalité dissidente de cesser d'appartenir à cette municipalité, sans cause raisonnable, pour se mettre sous le contrôle des commissaires d'écoles.

#### LE MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Comme le fait voir le rapport ci-dessous que M. Saint-Cyr m'a transmis trop tard pour être donné comme une des annexes de celui que j'ai l'honneur de présenter, le musée d'histoire naturelle du département de l'Instruction publique, dont il est le conservateur, est devenu sous son habile direction une des institutions scientifiques les plus intéressantes de notre province. Aussi les collections que M. Saint-Cyr a su former, grâce à un travail persévérant de plusieurs années, sont-elles visitées journellement par un grand nombre de personnes au premier rang desquelles ont doit compter de nombreux savants des différentes parties du Canada et des Etats-Unis avec lesquels il est en relation.

Je serais donc particulièrement heureux si votre gouvernement voulait bien prendre

en favorable considération la demande législative que M. Saint-Cyr lui adresse tant pour son musée que pour lui-même.

A L'HONORABLE GÉDEON OUVIET,

*Surintendant de*

*l'Instruction publique.*

Monsieur,

J'ai déjà, en plusieurs occasions, et spécialement dans mon rapport du 8 février 1888, fait l'historique abrégé des commencements pénibles et des progrès du musée de l'Instruction publique depuis le printemps de 1880, époque où je commençai à jeter les bases de cette institution et d'en rassembler les premiers éléments, jusqu'en février 1888. Je ne répéterai pas ici ce que j'écrivais à ce propos aux pages 5, 6 et 7 du rapport mentionné plus haut. Je me contenterai de citer seulement quelques mots qui font voir la confiance que j'avais dans l'avenir du musée. Après avoir pris communication d'une lettre par laquelle le secrétaire provincial d'alors, l'honorable C.-A.-E. Gagnon, vous donnait la bonne nouvelle que le gouvernement se montrait favorable au musée et que des salles allaient être construites pour l'y installer, je constatais ce fait dans mon rapport et j'ajoutais : “ Nous avons donc tout lieu de croire que, grâce à l'esprit de justice et à la munificence bien entendue du gouvernement de la province de Québec, nous pourrons dans un avenir assez rapproché, transporter notre musée dans des salles convenables et assez vastes pour que les diverses classes de spécimens y soient rangées systématiquement.” C'est avec bonheur que je puis dire que l'espoir que j'entretenais alors s'est pleinement réalisé. Nous avons pris possession des salles du musée le 7 décembre 1889. Les salles étaient bien pourvues de vitrines fermant à clef. Aussi m'empressai-je d'y transporter les collections

d'histoire naturelle amassées depuis dix ans et lie les ranger dans les vitrines destinées à cette fin. Je me remis à l'œuvre avec plus de courage qu'auparavant. Vous trouverez aux pages 3, 4 et 5 de mon dernier rapport (27 février 1890) le résultat de mes opérations durant les années 1888 et 1889. Les catalogues qui accompagnent ce rapport pourront être consultés avec profit par les personnes désireuses de se renseigner sur les richesses animales, végétales et minérales de la province de Québec. Je n'ai jamais perdu de vue, dans la formation du muséum, que ce devait être avant tout une œuvre nationale, c'est-à-dire composée d'éléments, de matériaux indigènes sans toutefois rejeter entièrement les espèces exotiques qu'il importe aussi de connaître. Je ne crains pas de dire que ce but a été atteint dans la mesure possible et que les trois règnes de la nature y sont largement représentés :

Le règne animal, par une collection presque complète des oiseaux de la province de Québec et par d'importantes collections de mammifères, de poissons, de mollusques, de crustacés, etc., indigènes et enfin par une collection de 2500 espèces d'insectes de notre pays ;

Le règne végétal, par une collection de plantes comprenant 2600 espèces de végétaux, parmi lesquels les plantes fourragères (légumineuses, graminées, etc.) ont été l'objet de recherches spéciales, vu l'intérêt qu'elles offrent au point de vue de l'agriculture ;

Le règne minéral, par des collections lithologiques comprenant presque toutes les espèces de roches de la province, nommées, étiquetées et classifiées avec soin, avec indication du lieu de provenance. On y trouve aussi les minéraux économiques, tels que pierre à bâtir, granits, gneiss, grès, calcaires, pierres d'ornement, jaspes, porphyres, labra-

dorites, serpentines et marbres ; ceux qui trouvent leur emploi dans diverses industries, tels que la barytine, la molybdénite, le gypse, les ocres, la graphite ou plombagine ; ceux employés en agriculture, comme l'apatite, les marnes calcaires, et enfin, les minéraux métallifères, quartz aurifères, minerais d'argent, de cuivre, de zinc, de plomb, d'antimoine, de chrome, de fer de plusieurs sortes connus dans cette province.

Je dois aussi attirer tout spécialement votre bienveillante attention sur la grande collection de chrysotile ou asbeste et de minéraux associés, que j'ai recueillis dans le cours de l'été dernier dans les mines actuellement exploitées dans les cantons de Broughton, de Thetford, de Coleraine, de Wolfestown et de Garthby. Cette collection qui occupe dix vitrines du muséum est appréciée des connaisseurs.

Je ne laisserai pas inconnu le fait que, sur la recommandation d'honorables ministres, des collections de plantes et de minéraux ont été préparées à même les duplicata, pour des institutions publiques, ou expédiées à l'étranger dans le but louable de faire connaître les ressources naturelles de la province. Ainsi, tout récemment encore, lorsqu'il s'est agi de préparer une collection de minéraux de la province de Québec pour l'exposition de la Jamaïque, c'est au muséum qu'on a eu en partie recours. Parmi les espèces fournies en cette circonstance, je citerai les minerais de fer, de cuivre, l'apatite, la graphite, la chrysotile ou asbeste, des serpentines, des picrolites, des pierres à bâtir, des pierres d'ornement, de la tourbe pressée, etc., etc.

Je désire aussi attirer votre attention sur une riche collection de spécimens d'histoire naturelle faite, à ma demande, par un de mes fils, arpenteur aux îles Bahamas, durant l'année de 1889-1890. Cette collection occupe 34 vitrines du muséum et comprend

plus de 1400 spécimens d'espèces tant animales que végétales. J'ai profité du séjour de mon fils dans ces îles pour faire cette collection, occasion qui ne se représentera probablement jamais.

Sous la protection intelligente de l'honorable M. Gagnon, secrétaire provincial durant les trois premières années du gouvernement de l'honorable M. Honoré Mercier, le muséum s'est accru rapidement et présente aujourd'hui un ensemble de spécimens d'histoire naturelle qui assurément fait honneur au gouvernement et qui attire tous les jours une foule de visiteurs.

J'ai pleine confiance que l'honorable M. Langelier, secrétaire actuel de la province, continuera l'œuvre de son prédécesseur et que bientôt le muséum de l'Instruction publique ne le cèdera en importance à aucun des muséums provinciaux du Canada.

Je ne quitterai pas ce sujet sans vous prier d'attirer l'attention de l'honorable secrétaire de la province sur les besoins du muséum et sur l'insuffisance du crédit de \$600 voté jusqu'ici par la Législature, en aide à une institution qui a déjà rendu de grands services au public et qui est destinée à en rendre de plus importants à l'avenir.

Le conservateur du muséum a un traitement annuel de \$800 depuis le premier de juillet 1886. Ses devoirs et ses occupations sont multiples et variés et exigent un travail minutieux et fatigant d'au moins huit heures par jour en hiver et de dix heures et plus en été. Il y a aussi les excursions qu'il faut entreprendre et les marches pénibles qu'il faut faire pour augmenter les collections du muséum et les rendre aussi parfaites que possible. Il y a de plus la préparation, le montage, la classification et l'étiquetage des spécimens recueillis durant les campagnes. Il faut que les spécimens, les vitrines et les salles

du muséum soient toujours entretenus dans la plus grande propreté, seul moyen efficace de garantir les collections contre les ravages des insectes destructeurs. Quelle somme énorme de travail n'a-t-il pas fallu pour former le muséum ! Les espèces qu'il renferme sont au nombre de près de 8,000 et les spécimens à celui de 15,000. Ajoutons à cela les études et les recherches que le conservateur du muséum doit faire sans cesse pour répondre aux exigences de sa position.

En vous soumettant ces quelques considérations,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et

très obéissant serviteur,

D.-N. SAINT-CYR.

Muséum de l'Instruction publique, }  
20 novembre 1890.

#### L'EXPOSITION DE CHICAGO

Le succès marqué obtenu par votre exposition scolaire à Londres, en 1886, malgré le temps très limité qui avait été donné aux membres de la commission chargée de la préparer, engageront peut-être votre gouvernement à prendre part au grand concours international scolaire qui fera certainement partie de l'exposition qui doit se tenir à Chicago au printemps de 1892.

Si telle était l'intention de votre gouvernement, je désirerais que les instructions qui me seraient données à cet effet me permettent de faire en temps convenable les préparatifs nécessaires pour figurer avec avantage dans ce concours intellectuel auquel toutes les nations du monde sont appelées à prendre part.

L'HONORABLE P.-J.-O. CHAUVEAU

Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, la cause de l'éducation vient de per-

dre un de ses promoteurs les plus importants par la mort de l'honorable P.-J.-O. Chauveau qui a dévoué à cette grande cause la plus grande partie de son existence.

Après avoir été, sinon le créateur, au moins l'organisateur de notre système scolaire, comme ministre et comme surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. Chauveau, après sa retraite de la vie publique, a travaillé avec le même zèle dans le Conseil de l'Instruction publique, dont il était au des membres les plus assidus, à parachever l'œuvre de sa vie. Aussi, le comité catholique a-t-il été l'interprète des sentiments de tous les amis de l'éducation dans cette province quand, sur la proposition de Son Éminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable juge Jetté, il adoptait la résolution qui suit :

“ Que ce comité désire consigner dans ses registres l'expression de son profond regret de la mort de l'honorable M. P.-J.-O. Chauveau, membre de ce comité depuis l'organisation du Conseil de l'Instruction publique, qui, dans le cours de sa carrière, a si constamment travaillé au progrès de l'éducation en ce pays et à qui nous devons la plus grande part des progrès obtenus jusqu'ici.”

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très obéissant serviteur,

GÉDÉON OGIMET,

*Surintendant.*

## PEDAGOGIE

### LES CONFÉRENCES D'INSTITUTEURS

Comme on a pu voir par la lecture du procès verbal publié dans notre précédent numéro, la dernière conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale

Laval a été beaucoup plus nombreuse qu'à l'ordinaire. C'est une bonne note en faveur des membres qui y ont assisté, car on conçoit facilement que, à cette époque de l'année, il est très difficile, pour ceux qui sont à la campagne, de faire un voyage à Québec. La distance, les mauvais chemins, les dépenses qu'entraîne un tel déplacement sont autant d'inconvénients avec lesquelles il faut compter, surtout quand le salaire est minime et que les paiements sont très irréguliers. Mais nos maîtres d'école comprennent maintenant l'importance de ces réunions : ils savent que, pour sortir de l'ornière de la routine, il faut se tenir au courant de toutes les améliorations scolaires qui se produisent de nos jours : on comprend que tout jeune homme de talent peut se faire un avenir dans l'enseignement, en étudiant constamment, en se mettant au fait des nouvelles méthodes, en assistant aux conférences d'instituteurs, en recevant les *Revue pédagogique* qui se publient au pays.

Voilà autant de motifs qui ont engagé nos instituteurs à se rendre à l'assemblée. D'ailleurs l'homme d'école, qui vit isolé à la campagne, sent le besoin de venir de temps à autre se retremper, revoir ses confrères, causer avec eux de questions scolaires, de suivre avec intérêt les discussions qui ont lieu dans ces réunions. Mais bien souvent les moyens pécuniaires font défaut ; on n'a pas quatre ou cinq piastres à dépenser pour venir à la ville, et l'on est forcément obligé de rester chez soi. Cet état de chose est fort regrettable, car les conférences fournissent à ceux qui les fréquentent d'excellentes occasions de s'instruire dans l'art d'enseigner, de s'habituer à discuter toutes sortes de questions utiles et intéressantes, de profiter de l'expérience et des études de ceux qui ont vieilli dans la carrière.

Aussi, ceux des instituteurs qui s'occupent

sérieusement de la cause de l'instruction du peuple ont-ils pris l'initiative à une conférence précédente, pour demander au gouvernement de vouloir bien accorder la modeste somme de deux cents piastres aux instituteurs de Québec, et le même montant à ceux de Montréal, afin de leur permettre d'assister aux conférences. Cette démarche a été favorablement accueillie par le secrétaire provincial d'alors, l'Hon. C. A. E. Gagnon, qui a approuvé la chose, mais avant de la soumettre à ses collègues, il a demandé que l'on s'adressât au Conseil de l'Instruction publique pour obtenir son adhésion.

Voilà où en est rendue la question. A la dernière réunion des instituteurs de Québec, une résolution a été passée demandant que la chose se poursuive, et un comité a été nommé pour préparer une requête au Conseil, le priant de vouloir bien donner son assentiment à cette mesure et la recommander aux ministres. Nous espérons que cette juste demande sera bien accueillie par le Conseil et qu'il voudra bien recommander au gouvernement d'acquiescer à notre humble et légitime désir.

## PARTIE PRATIQUE

### I

#### *Dictées et Exercices de grammaire*

#### 1° MA MAISON

Dans ma maison, il y a une porte, une fenêtre, une chambre, une escalier, un cabinet, un grenier, une cave, une cuisine, un placard, un hangar, une écurie, une remise, un salon, une cheminée. — Dans ma chambre il y a un bureau, un fauteuil, un lit, une chaise, une bibliothèque, une glace, un crucifix, une statue, un cadre, une table de nuit, une lampe, un livre.

*Exercice.* — Transcrire la dictée précédente au pluriel.

Exemple : Dans mes maisons, il y a des portes, des fenêtres, des chambres, des escaliers, des cabinets, des greniers... etc.

#### 2° PHRASES DÉTACHÉES

Les feuilles vertes des grands arbres. — L'homme bon, généreux, est toujours estimé. — L'Esprit-saint a loué la femme forte. — Mon porte-plume est en bois blanc. — La couverture de mon cahier est jaune. — La couverture du livre de Paul est bleue. — Le sapin est un arbre toujours vert. — L'eau, qui tombe aujourd'hui du ciel est froide. — Le temps passe avec rapidité. — Le peuplier fait un feu vif, gai, mais qui n'est pas de longue durée.

*Exercices.* — Souligner et analyser tous les noms.

Souligner tous les adjectifs et indiquer quels mots ils qualifient.

### II

#### DICTÉE

#### LE CHASSEUR

*Quel est cet homme qui arpente la plaine d'un pas rapide, en regardant attentivement autour de lui ? C'est un chasseur. Il porte un fusil avec lequel il tue le gibier, et une gibecière où il met ses victimes. Ses jambes sont serrées dans de bonnes guêtres de cuir qui les tiennent fermes et lui permettent de mieux supporter la fatigue ; sa ceinture est garnie d'une poire à poudre et d'un sac de plomb, ou bien d'une cartouchière. — Ah ! le voilà qui s'arrête ! qu'a-t-il aperçu ? Il met en joue. Pan ! pan ! Il n'est pas besoin de cette double détonation pour effrayer les jeunes perdreaux qui se sauvent devant lui à qui mieux mieux. Pauvre chasseur, je crains bien que tu ne te couches sans souper, si tu n'as que le produit de ta chasse pour apaiser ta faim.*

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Arpente* : *arpenter* se dit familièrement pour marcher rapidement, à grands pas ; — dans le sens propre, mesurer la superficie d'un champ, trouver le nombre d'*arpents* qu'il contient. = *Le gibier* : en règle générale, tous les animaux qu'on chasse pour les manger ; — *gibier de bourreau*, *gibier de potence* ? = *Gibesière* : d'après son origine même sac à gibier. = *Qui les tiennent* : qui a pour antécédent l'avant-dernier substantif ; cette construction, en bien des cas, peut prêter à l'équivoque. = *Cartouchière* : un petit sac renfermant les cartouches, les charges toutes préparées. = *En joue* : coucher ou mettre en joue, ajuster le fusil en l'appuyant à la joue pour viser. = *Pan* : les noms imitation du bruit qu'ils désignent se nomment *onomatopées* : *crac*, *flac*, *flac*, etc. = *Détonation* : le bruit causé par la décharge du fusil ; — *détonner* (sortir du ton) et *tonner* prennent deux *n*. = *A qui mieux mieux* : en cherchant chacun à faire mieux que les autres, à les dépasser, à fuir plus vite.

## EXERCICES

Relever et analyser les pronoms. = Signaler les noms antécédents des pronoms relatifs = Placer dans quelques phrases les pronoms conjonctifs du masculin pluriel. = Donner des exemples de *qui* avec un antécédent masculin, féminin singulier, masculin, féminin pluriel. = Conjuguer les temps simples du verbe irrégulier *envoyer*.

## III

## DICTÉ

## LA COUR AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Là, tout le monde sert ou veut servir. L'un présente la serviette, l'autre le vase à boire. Chacun reçoit ou demande salaire (1), tend la main, se recommande, supplie. *Mendier* n'est pas honte à la cour ; c'est toute

la vie du courtisan. Dès l'enfance, appris à cela, et voué à cet état par honneur, il s'en acquitte bien autrement que ceux qui mendient par paresse ou nécessité. Il y apporte un soin, un art, une patience, une *persévérance*, et aussi des avances, une mise de *fonds* : c'est un genre d'industrie. Gueux à la besace (2), que peut-on faire ? Le courtisan mendie en carrosse à six chevaux, et attrappe plutôt un million que l'autre un morceau de pain noir. *Actif*, infatigable, il ne s'endort jamais ; il veille la nuit et le jour, guette le temps de demander comme vous celui de semer, et mieux. Aucun refus, aucun mauvais succès ne lui fait perdre courage. Si nous mettions dans nos travaux la moitié de cette constance (3), nos greniers chaque année rompraient. Il n'est affront, dédain, outrage ni mépris qui le puissent rebuter. Econduit, il résiste ; repoussé, il tient bon ; qu'on le chasse, il revient ; qu'on le batte, il se couche à terre : "Frappe, mais écoute (4) et donne." Du reste, *prêt à tout*. On est encore à inventer un service assez vil, une action assez lâche pour que l'homme de cour, je ne dis pas, s'y refuse, chose *inouïe*, impossible, mais n'en fasse point gloire et preuve de dévouement.

PAUL-LOUIS COURIER (5).

## EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

(1) *Salaires*. Paiement pour son travail. Au fig. on emploie ce mot pour désigner le châtiement d'une mauvaise action, *Le crime reçoit toujours son salaire*.

(2) *Gueux à la besace*. C'est comme si l'on disait : *Etant gueux à la besace, que peut-on faire ?* Le nom de *gueux* fut pris par les révoltés des Pays-Bas contre Philippe II dans la guerre de l'indépendance. Une besace est un long sac à deux parties ; au fig. besace est employé pour misère.

(3) *Constance*. Persévérance dans certains



sentiments, dans l'accomplissement de certaines actions.

(4) *Frappe, mais écoute.* Avant la bataille de Salamine, Témistocle voulait convaincre le général spartiate Eurybiade de combattre sur mer, celui-ci se laissa aller à la colère, et leva sur Thémistocle, son bâton de commandement : Frappe, mais écoute, lui répondit froidement le général athénien.

(5) *Paul-Louis Courier de Meré.* Helléniste et pamphlétaire, né à Paris (1772-1825). Il écrivit beaucoup contre la cour au temps de Louis XVIII et de Charles X. Sa *Correspondance* fort spirituelle offre des modèles de style épistolaire. Tout le monde connaît la lettre à sa cousine dans laquelle il raconte une aventure chez des charbonniers dans la Calabre. Ses principaux ouvrages sont *Pétitions aux deux Chambres* (1810), *Lettres au censeur*, *Pétitions pour les villageois qu'on empêche de danser*, *Le Pamphlet des pamphlets*.

#### EXPLICATIONS GRAMMATICALES

GRAMMAIRE PROPREMENT DITE. — Il n'est affront, dédain, outrage ni mépris qui le puissent rebuter. Ici l'auteur veut évidemment exprimer une action commune à tous les sujets ; on ne met le verbe au singulier dans ce cas que lorsque l'action ne peut être faite que par l'un des sujets seulement. EXEMPLE : *Ni mon frère, ni le sien, ni le tien, n'aura la place vacante.*

*Près de et prêt à.* *Près de* signifie sur le point de et *prêt à* signifie disposé à : *Le malade était près de mourir* (sur le point de mourir). *Il est prêt à vous suivre* (disposé à vous suivre).

FAMILLES DE MOTS. — *Mendier*, mandiant, mendicité. — *Carrosse*, caro-sée, (quantité de personne que contient un carosse), caros-sable, carossier, carrosserie, carriole, chariot, charrette, charretier, charretée, charrier, char-

riage, charroi. De tous ces mots, *chariot* seul prend une r et non deux), — *Éconduire*, conduire, conduite, conducteur, conductible, conductibilité, conduit, reconduire. — *Constance*, constamment, constant, inconstance, inconstant, inconstamment.

HOMONYMES. — *Fonds*. Sol d'un champ, d'une terre, d'un domaine. Au pl., et c'est ici le cas, avoir, pécule ni argent. — *Fond*. Endroit le plus bas d'une chose, ou bien la partie la plus retirée par rapport à l'ouverture. — *Fonts*. Bassin de pierre, de marbre ou de bronze où l'on baptise.

SYNONYMES. — *Voué*, consacré. *Art*, adresse, habileté. *Persévérance*, persistance, constance. — *Actif*, diligent. *Rompre*, briser, casser. — *Inventer*, trouver, découvrir. — *Vil*, bas, méprisable. — *Inouï*, incroyable, extraordinaire (inouï est le plus fort de tous ces termes).

#### EXERCICES

1. Mettre la dictée au pluriel de : *Mendier, c'est toute la vie des courtisans...* —
  2. Faire l'analyse logique de la phrase : *Dès l'enfance appris à cela.* — Trouver les mots exprimant le contraire des mots suivants :  *paresse, patience, gueux, actif, constance, repousser, lâche, impossible*, et employez-les dans des phrases. —
  4. Trouver les mots de la famille de *mendier, carosse, éconduire, constance.* —
  5. Employer dans des phrases *fonds* et ses homonymes, *voué, art, persévérance, actif, rompre, inventer, vil, inouï*, et leurs synonymes. —
  6. Dites en quelques mots ce que c'est qu'un courtisan.
- *L'Éducation Nationale.*

#### ARITHMÉTIQUE

##### PROBLÈMES

- 1.— Un marchand a vendu \$0.59 la verge du ruban qui lui coûtait \$0.45 et a gagné

\$6.30. On demande : Combien il a vendu de verges de ruban ?

*Solution :*

Bénifice par verge :

$$59 - 45 = .14 \text{ cts.}$$

Longueur du ruban vendu :

$$\$6.30 \div .14 = 45 \text{ vgs. Rép.}$$

2. — Un cultivateur apporte à un marchand de la ville 15 minots de pommes de terre à \$0.65 ; 7 minots d'avoine à \$0.53 ; deux quintaux de moulée à \$1.35 le quintal. Le marchand a donné en échange 46 vgs de coton jaune à \$0.17 ; 13 vgs d'étoffe de Sherbrooke à \$0.95 la verge. On demande quelle est la balance que le cultivateur doit encore au marchand ?

*Solution :*

Le marchand a fourni :

$$17 \text{ cts.} \times 46 = \$ 7.82$$

$$95 \text{ cts.} \times 13 = 12.35$$

$$\text{—————} \$20.17$$

Il a reçu du cultivateur :

$$65 \text{ cts.} \times 15 = \$9.75$$

$$53 \text{ cts.} \times 7 = 3.71$$

$$\$1.35 \text{ cts.} \times 2 \quad 2.70$$

$$\text{—————} \$16.16$$

Il doit encore :

$$\$20.17 - 16.16 = \$4.01 \text{ Rép.}$$

3.— Un chartier qui devait à un marchand \$56.75, à fait pour lui 33 voyages à 1.25 chacun. Combien doit-il encore ?

*Solution :*

$$\text{Il doit encore } \$56.75 - (\$1.25 \times 33) = 41.25 = \$15.50.$$

4.— Une personne a acheté le  $\frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{6} + \frac{1}{3}$  d'une propriété pour \$6840. Le reste appartient à un mineur qui n'aura le droit de toucher sa part que dans 5 ans avec intérêt à

5%. On demande combien reviendra à l'acheteur la propriété entière ?

*Solution :*

Cette personne a acheté :

$$\frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{6} + \frac{1}{3} = \frac{5}{6} \text{ de la propriété.}$$

$$\frac{1}{6} \text{ de la propriété} = 6840 \div 57 = \$120.$$

La propriété entière vaut :

$$\$120 \times 60 = \$7200.$$

La part du mineur est de :

$$\$7200 - \$6840 = \$360.$$

Dans 5 ans il aura :

$$\$360 + \frac{360 \times 25}{100} = \$90$$

Il recevra  $\$360 + \$90 = \$450.$

L'acheteur aura payé sa propriété :

$$\$6840 + \$450 = \$7290.$$

5. — On veut partager \$9000 entre un homme, une femme et 2 enfants de manière que l'homme ait 5 fois plus que la femme, que celle-ci ait 2 fois plus que le premier enfant, et que la part du 2ième enfant soit  $\frac{2}{3}$  de celle du 1er. Quelle sera la part de chacun ?

*Solution :*

La part du seconde enfant étant représentée par :

$$3.$$

Le premier aura :

$$8.$$

$$\text{et la femme } 8 \times 2 = 16.$$

Celle de l'homme sera :

$$16 \times 5 = 80.$$

Les \$9000 devront être partagées en :

$$3 + 8 + 16 + 80 = 107 \text{ parties.}$$

La valeur de l'une de ces parties sera :

$$\frac{9000}{107}$$

La part de l'homme sera :

$$\frac{9000 \times 80}{107} = \$6728.97 \text{ environ.}$$

Part de la femme :

$$\frac{9000 \times 16}{107} = 1345.79 \text{ environ.}$$

Part du 1er enfant :

$$\frac{9000 \times 8}{107} = \$672.90 \text{ environ.}$$

Part du 2e enfant :

$$\frac{9000 \times 3}{107} = \$252.34 \text{ environ.}$$

*Preuve :*

Part de l'homme.....	\$6728 97
“ “ la femme.....	1345.79
“ du 1er enfant...	672.90
“ “ 2e “ ...	252.34
	<hr/>
	\$9000.00

### ALGÈBRE

Il y a un nombre de trois chiffres dont le premier et le 3e sont semblables, en transposant ceux des unités et des dizaines, le nombre est augmenté de 54 ; mais si l'on intervertit les chiffres des dizaines et des centaines, il faudra ajouter 9 à quatre fois le nombre qui résultera de ce changement pour nombre égal à l'original. Quel est ce nombre ?

*Solution :*

Soit,  $x$  le chiffre des unités et des centaines, et  $y$  celui des dizaines.

$$101x + 10y = \text{le nombre.}$$

Par les conditions.

$$110x + y = 101x + 10y + 54 \quad (1)$$

$$4(11x + 10y) + 9 = 101x + 10y \quad (2)$$

$$\text{Transposez : } (1) \ 9x - 9y = 54$$

$$\text{Divisez par 9. } x - y = 6 \quad (3)$$

$$\text{Simplifiez la 2e : } 44x + 400y + 9 = 101x + 10y \quad (4)$$

$$44x + 400y + 9 = 101x + 10y$$

$$\text{Transposez, } -57x + 390y = -9 \quad (5)$$

$$\text{Multipliez la 3e par 57 : } 57x - 57y = 342 \quad (6)$$

Additionnez la 5e et la 6e ;  $333y = 333$ ,  
 $\therefore y = 1$ , le premier chiffre des dizaines.

Mais  $x - y = 6$ ,  $\therefore x = (6 + 1) = 7$ ,  
 chiffre des centaines et des unités.

C'est pourquoi le nombre 717 est le nombre de la 1ère condition.

En transposant les chiffres des unités et des centaines, nous avons 771, et  $771 - 717 = 54$ , seconde condition. En transposant les chiffres des dizaines et des centaines, nous avons 177, et  $177 \times 4 = 708$ , et  $708 + 9 = 717$ , le nombre demandé.

D. MCSWEENEY.

### DEVOIR D'ÉLÈVE

Nous sommes à la fin d'avril. Voilà que le soleil se fait plus chaud, les masses de neiges qui entouraient les habitations disparaissent peu à peu, sur la route mille petits ruisseaux s'en vont murmurant, et semblent nous annoncer le prochain retour de la belle saison, c'est-à-dire le mois de mai avec ses oiseaux et ses fleurs. Un bon soir, lorsque tout le monde est réuni pour le souper ; après avoir, bien entendu, averti maman de plaider ma cause si les circonstances deviennent menaçantes, j'annonce à papa que nous avons organisé une fête au sucre pour le lendemain chez un certain vieil oncle d'une de mes amies. Le père ne souffle pas mot, mais il jette sur sa compagne de droite, un regard furtif qui disait plus que mille paroles. Je me mis au lit en caressant cette

pensée : " Qui ne dit mot consent," et je dormis ma nuit tout d'un somme. A la pointe du jour, j'entends frapper à ma porte ; papa, qui venait de faire sa promenade matinale, rapportait que la journée promettrait d'être magnifique, et que nous devions nous hâter de faire nos préparatifs si nous voulions profiter de la gelée. Jamais de ma vie je ne fus si diligente, je me chargeai de tout ; maman en était à examiner mon ouvrage lorsqu'on entend un bruit de voix mêlé à je ne sais quelle musique discordante ; je jette un coup d'œil par la fenêtre, et j'aperçois tout un cortège de voitures rustiques remplies de tous nos gens, dans un accoutrement rien moins que singulier, et la musique en question était toute une batterie de cuisine que portait la première voiture. Ce fut le signal du départ. Je ne sais si je dois vous dire que je suis montée en voiture, je n'eus qu'à lever le pied et j'étais rendue. Le hasard me plaça près d'un bon vieux papa, qui, jusqu'à ce que j'eusse hasardé quelques mots n'avait qu'à dire " Marche donc Grise," et la Grise n'écoutait pas. Jusqu'à présent la bande joyeuse s'était contentée de cette allure tranquille, mais tout à coup une grêle de pelotes de neige s'abat sur la pauvre bête, qui nous fit faire un fameux saut ; heureusement que le maître n'en fut pas fâché. Après avoir marché longtemps par des chemins impossibles, à travers des arbres qui semblent nous reprocher d'être venus troubler leur tranquillité, et qui pour se venger, nous menacent à chaque instant de leurs branches aiguës et dépoüllées qui se croisent au-dessus de notre route, nous atteignons enfin une petite cabane proprette qu'envieraient nos braves paysans ; des tourbillons de fumée sortent avec précipitation de la cheminée et vont se perdre dans l'espace. Tout-à-coup, un hurra joyeux s'échappe de toutes les poitrines, et tous ensemble nous enten-

nous " Vive la Canadienne," c'est que l'on vient d'apercevoir notre hôte, un vieillard octogénaire, ayant à ses côtés la compagne de sa vie, parée d'une coiffe antique et tenant en main une large tabatière enveloppée d'un mouchoir rouge à carreaux, une toute jeune femme et un rude gaillard nous font force saluts, et mêlent leurs voix aux nôtres. Nous mettons pied à terre ; après les salutations d'usage, les vieilles gens s'approchent de lâtre, et nous, jeunes filles, quelques unes montées sur des raquettes, nous nous dispersons dans les bois pour respirer l'air embaumé des bourgeons prêts à s'ouvrir, et pour jouir du spectacle de voir s'échapper au bout des goudrelles placées à chaque arbre, mille petites perles qu'un brillant soleil illumine. Les moins enthousiastes retournent sur leurs pas et nous les suivons de loin. Toujours en plein air, une table rustique était déjà dressée, des branches de sapin nous servaient de tapis, l'intérieur de la cabane, qu'il nous tardait de voir, était plus qu'intéressant ; tout le monde groupé autour du feu s'amusait à regarder bouillir le sucre doré dans une bassine reluisante de propreté, et la jeune femme retournant dans son poëlon avec une dextérité surprenante, des crêpes tout a fait appétissantes. Après quelques instants, on se mit à table, le vieillard fit les frais de la conversation, et si bien qu'avec ses histoires de revenants et de loup-garous, entremêlées d'un feu roulant de quolibets, nous fûmes contraints d'y demeurer bien longtemps. Enfin tout le monde était sur pied, et nous, de nous échapper cette fois pour une excursion beaucoup plus longue que la première : nous atteignîmes un rocher dont l'accès était très facile, et du sommet duquel notre vue pouvait s'étendre bien loin, même nous apercevions la flèche élançée du clocher de notre village.

Là, nous nous abandonnâmes à la contem-

plation muette du spectacle de la belle nature par un ciel sans nuage, n'entendant pour tout bruit que le frôlement d'ailes de quelques oiseaux de passage qui venaient chercher un brin propre à bâtir leurs nids. Un long cri que l'écho nous apporta, nous tira bien vite de notre rêverie ; c'étaient nos gens qui probablement commençaient à s'inquiéter. Quelle agréable surprise nous attendait ! la fameuse *tir* que nous convoitions depuis si longtemps ; était enfin apparue ; nous nous en donnâmes à cœur joie d'abord, mais nous n'en pûmes prendre que quelques bouchées, tant il est vrai de dire que trop de bonnes choses à la fois finissent par dégoûter. Enfin on parle de se séparer, le soleil commence à pâlir et se cache derrière les montagnes, les oiseaux vont s'endormir, les petits ruisseaux chantent plus tristement, nous allons prendre congé de nos hôtes et retourner au logis. Fatigués et abatus, les habits en désordre, la figure et les mains noircies par la fumée. Chacun fait silence. " Il paraît que le bonhomme Camem est mort " dit l'un d'entre nous ; ce fut assez pour mettre l'entraîn dans la voiture où nous étions, et comme l'exemple entraîne, dans tous les groupes on trouva encore assez de verve pour finir le voyage aussi joyeusement que nous l'avions commencé.

C'en était fait de notre excursion en plein air ; nous nous séparâmes en nous promettant le même plaisir pour l'année suivante. Mon premier soin fut de me mettre au lit, et cinq minutes après j'étais déjà, rêvant à la bonne vieille grand'mère qui m'invitait de tout son cœur à prendre de son si bon tabac. Comment s'exécute de bonne grâce, lorsque la seule odeur vous donne des nausées, tout de même, je l'acceptai par convenance, mais la pauvre vieille n'a pas aussitôt le dos tourné, que je flanque par terre la fameuse prise ; en même temps, je laisse tomber ma main alourdie par

le sommeil sur la figure de ma pauvre petite sœur qui repose près de moi. Jusque là, elle avait ri à gorge déployée de m'entendre faire mes exclamations à haute voix, mais j'avais rompu le charme bien rudement. J'en fus quitte pour être éveillée de la belle manière ; heureusement, que je ne retournerai plus au bois.

A. HENAULT.

## PETITE REVUE

(Pour l'Enseignement primaire)

Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître la loi qui oblige tout citoyen français à servir dans l'armée de la République. Voici :

" I. Tout citoyen doit le service militaire personnel.

L'obligation du service militaire est égale pour tous. Elle a une durée de vingt-cinq années.

Tout Français reconnu propre au service militaire fait partie successivement :

De l'armée active pendant trois ans ;

De la réserve de l'armée active pendant sept ans ;

De l'armée territoriale pendant six ans ;

De la réserve de l'armée territoriale pendant neuf ans.

II. L'ensemble des jeunes gens qui ont atteint l'âge de vingt ans révolus forme une classe de recrutement. Elle est désignée par l'année courante dans laquelle les jeunes gens atteignent leur vingtième année. La liste des jeunes gens d'une classe s'affiche devant la porte de la mairie. Cette liste prend le nom de tableau de recensement.

Chaque année, après l'achèvement des opérations du recrutement, le ministre de la guerre fixe sur la liste de tirage au sort de chaque canton, et proportionnellement en commençant par les numéros les plus élevés, le nombre d'hommes qui seront envoyés

dans leurs foyers en disponibilité après leur première année de service."

Mais quel temps reste-t-il donc, avec une loi semblable, pour goûter cette *liberté* que l'on se plaît à vanter si haut en Europe?

Tiens, j'aime mieux notre beau Canada avec sa vraie liberté, ses froids hivers, ses grands fleuves et ses forêts vierges.

Rien de si beau qu'un jeune homme de vingt ans au cœur pur et au front radieux. Ecoutez ce que dit Musset de celui qui laisse pénétrer les mauvaises passions dans son âme :

"Le cœur de l'homme vierge est un vase profond ; Lorsque la première eau qu'on y verse est impure, La mer y passerait sans laver la souillure. Car l'abîme est immense et la tache est au fond."

Québec joue de malheur. Tout le monde se rappelle la grande conflagration de St-Sauveur en 1889, (1) l'éboulis de la rue Champlain le printemps dernier, (2) l'accident sur l'Intercolonial à Lévis, dernièrement arrivé. (3) Eh bien ! cette fois-ci nous avons à enregistrer un accident horrible qui a coûté la vie à vingt-et-une personnes. C'est la bouilloire de la manufacture de laine de Québec, manufacture qui est située sur les bords de la rivière St-Charles, près de l'Hôpital de la Marine, qui a fait explosion et causé ce désastre. Une partie de la bâtisse a été lancée dans l'air. A part les vingt-et-un morts il y a une vingtaine de blessés en danger de mourir. Ce malheur est arrivé jeudi, le 12 du mois dernier, à 10.30 du matin.

L'établissement de MM. L. J. Demers et frère, où l'*Enseignement Primaire* a été

(1) Deux morts. . .

(2) Trente-deux morts.

(3) Sept morts.

imprimé durant huit années, vient d'être détruit par un incendie. Les flammes se sont déclarées dans la nuit du 14 au 15 du mois dernier.

Dans ces temps de luttes électorales, les instituteurs doivent s'abstenir de toute intervention dans le domaine de la politique. C'est une règle de conduite très sage qu'il ne faut pas oublier.

Sa Grandeur Mgr. Bégin et M. l'abbé Rouleau, Principal de l'École Normale Laval, se sont embarqués à New-York pour l'Europe, à bord du vapeur *La Normandie*, le 19 février dernier.

A l'occasion du départ de M. le Principal de l'école normale, il y a eu à la chapelle de la communauté un salut solennel de la Petite Ligue du Sacré Cœur de l'École modèle Laval.

C. J. MAGNAN.

## BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

(Pour l'Enseignement Primaire)

Il est question de relier l'Île du Prince-Edouard à la terre ferme par un tunnel.

—La province de Québec possède des mines d'or, d'amianté, de cuivre, de fer, de cristal de roche, etc. Toutes ces richesses dorment dans le sein de la terre en attendant que des capitaux viennent les réveiller de leur état de torpeur.

Notre province de Québec est à elle seule grande comme la France, plusieurs de ses comtés sont aussi vastes que la Belgique ou la Hollande. Son sol est fertile et en grande partie recouvert de riches forêts.

Jeunes Canadiens, pourquoi quittez-vous les rives de votre St-Laurent ?

—M. Leroy-Beaulieu, un économiste français, conseille à la France de modifier le

traité d'Utrecht à Terre-Neuve et d'obtenir en retour que l'Angleterre modifie son traité avec Tunis. Si nous libérons de toute servitude le littoral même de l'île de Terre-Neuve, dit M. Beaulieu, libérons aussi de toute servitude étrangère notre possession nouvelles de la Tunisie.

La Législature de Terre-Neuve, qui est en session depuis quelques jours, vient d'adopter une résolution de censure à l'égard du gouvernement anglais, parce que ce dernier refuse de sanctionner le traité de commerce que sa colonie désire passer avec les États-Unis. Cette complication n'est pas de nature à favoriser le règlement du problème des pêcheries.

— Au Chili la révolte est en pleine ébullition. Quelques villes ont été bombardées. Plusieurs citoyens sont mécontents contre le président Balmaceda, de là une guerre civile ! Vraiment, ces peuples de l'Amérique du sud sont des enfants dangereux.

D'après les dernières dépêches, des rencontres sanglantes ont eu lieu au Chili entre les insurgés et les troupes du gouvernement. Les villes de Visagua, Tattal et Iquique ont été bombardées. Le peuple demande au congrès quelques lois qui, si elles sont adoptées, accorderont des concessions aux basses classes. Le président refuse de convoquer le congrès et ne désire pas que ces lois soient adoptées. L'action tyrannique du président a exaspéré le public qui s'est soulevé. On ne croit pas cependant que les troubles se prolongent longtemps.

— Une alliance secrète entre le Guatemala et le Honduras, contre San-Salvador, vient d'être signée. Cette démarche pourrait bien rallumer la guerre dans l'Amérique-Centrale.

— Nous avons dernièrement parlé du pays des Hawaï, Iles Sandwich. Le roi de cette

contrée vient de mourir et les États-Unis sont en train de s'annexer l'archipel de la Polynésie.

— Des explorateurs français viennent de partir pour la côte occidentale d'Afrique et le Soudan. Cette mission est sous les ordres du capitaine Brosselard, accompagné du lieutenant des Michels et de quelques autres personnes. De Benty, dans les Rivières du sud, l'expédition se dirigera dans la région montagneuse où naît le Niger, d'où elle explorera les pays formant la limite des États de Samory, du Sierra-Leonne et de la république de Libéria.

— Le trône du Portugal vient de courir un grave danger. Trois régiments d'infanterie, comprenant une partie de la garnison, se sont révoltés ouvertement contre le souverain. La ville d'Oporto a été témoin d'un combat assez sérieux entre les rebelles et les royalistes. Finalement la révolte a été supprimée. Tout de même, c'est un signe évident que les Portugais arriveront avant longtemps à la république. Seront-ils mieux ?

— L'Espagne est également sous l'empire d'un commencement de révolution. Des émeutes ont eu lieu dans plusieurs villes, notamment à Logrono, Santa Domingo et Calscada. La politique est cause de la révolte.

— La mission française à Siam a pleinement réussi. Le gouvernement de ce pays a accordé à la France le droit d'établir des comptoirs commerciaux sur différents points du fleuve Mekong et d'y établir une ligne télégraphique.

— M. Jules Simon, dans une lettre par laquelle il expose la nécessité d'un désarmement général en Europe, dit : " Je considère qu'une fédération de l'Europe, avec ses chemins de fer et ses télégraphes, ne

serait pas plus ridicule que l'a été la fédération des Etats-Unis : mais l'arbitrage et le désarmement pourraient être effectués séparément. L'adoption de l'un des deux serait promptement suivie de celle de l'autre."

— La Porte est bien décidée à repousser les attaques des Italiens sur la Régence de Tripoli. Ce gouvernement vient d'envoyer cinq mille hommes de plus à Tripoli.

Va, pauvre Italie, tant que tu persécuteras l'Eglise de Jésus-Christ, tu joueras de malheur !

C. J. MAGNAN.

### TEMOIGNAGE FLATTEUR

On se rappelle que, dans notre numéro du premier de janvier dernier, nous avons publié une lettre qui nous avait été adressée par M. Rodolfo Menendez de Yucatan, dans laquelle il nous priait de lui envoyer nos ouvrages. Nous nous sommes empressé de nous rendre à son désir et dans son journal, *l'Escuela primaria* du premier de février dernier, il consacre très gracieusement à notre adresse, la *bibliographie* suivante. Nous la reproduisons en espagnol, avec la traduction que nous devons à l'obligeance de M. le Chevalier Ovide Fréchette, à qui nous offrons nos plus sincères remerciements pour la bonne volonté avec laquelle il a bien voulu condescendre à s'imposer un travail qui doit lui être fort ennuyeux.

#### BIBLIOGRAFIA

Debemos a la bondadosa deferencia de Mr. J. B. CLOUTIER, profesor en la Escuela Normal de Laval (Canada) y redactor de nuestro colega *L'Enseignement primaire* las siguientes obras didácticas escritas en lengua francesa por el expresado señor :

a.) "LECCIONES DE COSAS para e luos de las escuelas," en cuarto menor, pasta de

carton, con 356 paginas de texto y 72 lecciones, a cual mas interesantes.

b.) "DEBERES GRAMATICALES," ó coleccion de temas graduados en relacion con los .

c.) "Elementos de GRAMATICA FRANCESA" por LIOMOND, revisados, corregidos y aumentados por Mr. Cloutier, y por ultimo la obra de este mismo autor, titulada.

d.) "El primer libro de los niños."

Los "Deberes gramaticales" y los "Elementos de Gramaticas" tienen pasta de carton : el ultimo se halla a la rustica.

Con el interes que inspiran libros escritos por afamados maestros, como lo es ciertamente Mr. J. B. CLOUTIER, hemos recorrido las obras que acabamos de citar, y hemos podido adquirir la conviccion de que el escritor canadense es un pedagogo ilustrado y laborioso, que se halla al tanto de las evoluciones contemporaneas de la ciencia de "construir spiritus," como decia Victor Hugo, y que se ha propuesto implantar en su pais las novisimas conclusiones de esa ciencia.

Desde que nno examina algunas paginas de cualquiera de sus libros, comprende que estudia una produccion de un gran educator. Cloutier ensena por los nuevos métodos pedagogicos. !Qué distintas sus brillantes lecciones de Gramatica a las de los viejos modos que todos hemos podido observar y aun *sufrir* en nuestras escuelas de la América española ! !Qué metodo para aprender a leer tan facil y bien desarrollado el suyo ! No es positivamente el que nosotros conceptuamos *el mejor*, pero si creemos que puede contarse en el numero de los buenos.

Pero la labor que coloca a grande altura a Mr. Cloutier es su libro sobre LECCIONES DE COSAS. El modelo de un libro didáctico como este, lo dio hace ya tiempo en Inglaterra Isabel MAYO y lo imito felizmente en los Estados Unidos el profesor SHELDON. El



mæstro canadense se inspiro inmediatamente en autores y periodicos franceses y belgas. En sus platicas es sencillo, ameno, interesante y, sin que el alumno se percate de ello, lo lleva al fin que se propone : instruir lo y educarlo, delcitandolo.

El libro comprende las siguientes secciones : la casa con todas sus partes ; objetos escolares ; comestibles ; los animales ; productos naturales ; productos industriales ; Botanica y tratados diversos.

Tan prendados nos hallamos del precioso libro, que nos proponemos ir dando su traduccion en " La Escuela Primaria," empeizando tal vez nuestra tarea en el presente numero. Esto probara al inteligente autor lo mucho que agradecemos el valioso obsequio que debemos a su generosidad.

(Traduccion)

#### BIBLIOGRAPHIE

Nous devons à l'extrême obligeance de M. J. B. Cloutier, professeur à l'école normale Laval (Canada) et rédacteur de notre confrère *l'Enseignement primaire*, les œuvres didactiques ci-après mentionnés et écrits en langue française par ce monsieur.

(a) " Leçons de choses " à l'usage des écoles, 4<sup>e</sup> et 72 leçons, toutes des plus intéressantes.

(b) " Devoirs grammaticaux " ou collection de thèmes gradués en rapport avec

(c) " Les Eléments de grammaire française par Lhomond, revus corrigés et augmentés par M. Cloutier, et enfin par le même auteur

(d) " Le Premier livre des enfants." Nous avons parcouru avec tout l'intérêt qu'inspirent les écrits de maîtres renommés comme l'est certainement M. Cloutier, toutes les œuvres que nous venons de mentionner et nous avons pu acquérir la conviction que l'écrivain canadien est un pédagogue illustre

et travailleur, qui se tient au courant des évolutions contemporaines de la science de " construire les esprits " comme le disait Victor Hugo, et qui s'est proposé d'implanter en son pays les nouvelles conclusions de cette science.

Dès qu'on examine quelques pages de n'importe lequel de ses livres, on comprend que c'est le travail d'un grand éducateur. Cloutier enseigne d'après les nouvelles méthodes pédagogiques. Que différentes sont ses brillantes leçons de grammaire, de celles des anciens modes que tous nous avons pu remarquer et même souffrir dans nos écoles de l'Amérique espagnole. Quelle méthode facile et progressive est la sienne pour l'enseignement de la lecture ! Nous ne voulons pas dire positivement qu'elle soit la meilleure, mais nous croyons qu'elle peut-être comptée au nombre des bonnes.

Mais le travail qui place M. Cloutier à une grande hauteur est son livre " Leçons de choses " — Un ouvrage de ce genre fut publié il y a quelques années, en Angleterre, par Isabelle Mayro et très bien imité, aux Etats-Unis par le professeur Sheldon.

Le maître Canadien s'inspire directement des auteurs et journaux français et belges. Simple, charmant et intéressant dans ses entretiens, il conduit l'élève sans que celui-ci le prévienne au but qu'il se propose : l'instruire et l'élever en le délectant.

Le livre comprend les divisions suivantes la maison avec toutes ses parties ; objets scolaires ; comestibles ; les animaux ; produits naturels ; produits industriels ; Botanique et divers autres sujets.

Nous sommes tellement enchanté de ce livre que nous nous proposons d'en faire une traduction dans " L'Ecole " commençant notre tâche dans ce numéro. Ceci prouvera à l'intelligent auteur combien nous lui sommes reconnaissant pour son extrême obligeance et générosité.